Oragroup

OFFRE PUBLIQUE DE VENTE D'ACTIONS



Devenez actionnaire d'Oragroup
et participez au développement de l'Afrique

Arrangeur-Co-Chef de file
BICI BOURSE
GROUPE BNP PARIBAS

Co-Chef de file
Hudson

SYNDICAT DE PLACEMENT

BOA CAPITALSECURITIES – AFRICABOURSE – BIBE FINANCE & SECURITIES – SGI BENIN – BSIC CAPITAL – SBIF – AFRICAINE DE BOURSE – ATLANTIQUE FINANCE – NSIA FINANCES – BICI BOURSE – BNI FINANCES – MAC AFRICAN SGI – EDC INVESTMENT CORPORATION – SGI HUDSON & Cie – SGI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT – SGI CORIS BOURSE – SOGEBOURSE – SGI MALI – SGI NIGER – CGF BOURSE – IMPAXIS SECURITIES – SGI TOGO – EVEREST FINANCE – ABCO BOURSE – AGI – BRIDGE SECURITIES – SIRUS CAPITAL – UNITED CAPITAL FOR AFRICA

Cette opération a été autorisée par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et enregistrée sous le visa n°OA/18-01.

PRÉSENTATION D'ORAGROUP SA

Le Groupe bancaire Orabank est présent dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo) et dans quatre zones monétaires (UEMOA, CEMAC, Guinée Conakry, Mauritanie). Sa Holding, Oragroup est basée à Lomé (Togo). Avec 149 agences bancaires et plus de 1 811 collaborateurs, Orabank propose à sa clientèle de grandes entreprises, nationales régionales et internationales, de PME et de particuliers une gamme élargie de produits et de services bancaires selon des principes de proximité et de réactivité. Le Groupe fête cette année ses trente ans, Orabank ayant démarré son activité au Bénin en 1988. Depuis l'entrée au capital de l'investisseur panafricain Emerging Capital Partners en 2008, Oragroup SA, la holding du groupe bancaire Orabank, a connu une forte accélération de sa croissance.

Oragroup a obtenu en mai 2018 de Bloomfield Investment les notes d'investissement A à long terme et A2 à court terme, avec une perspective stable, basée sur les facteurs positifs suivants :

- Un environnement économique et réglementaire propice au développement des activités du groupe bancaire ;
- Un fort soutien stratégique, financier et technique des actionnaires ;
- Une stratégie d'expansion du Groupe avec le rachat de plusieurs banques et un renforcement de la présence dans les pays africains depuis 2009 ;
- Une bonne maitrise des charges de fonctionnement ;
- Une flexibilité financière favorable au développement de l'activité ;
- Un résultat net en hausse, porté par les bonnes performances du réseau bancaire.

Oragroup est un groupe bancaire engagé autour de trois convictions :

- C'est en finançant le secteur privé que l'Afrique créera encore plus de richesses et d'emplois.
  - Notre engagement est très fort auprès des PME.
- C'est en finançant les programmes d'infrastructures que l'intégration économique et la compétitivité du continent seront plus fortes.
  - Financement d'infrastructures d'utilité publique et dans le secteur des énergies renouvelables.
- C'est en valorisant l'épargne et en donnant accès à la consommation que nous parviendrons collectivement à un mieux vivre ensemble.

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Capital social initial	63 317 470 000 FCFA
Nombre d'actions	63 317 470
Nombre d'actions nouvelles émises	6 097 561
Nombre d'actions à céder	7 785 445
Montant de l'opération	56 920 325 600 FCFA
Forme de titres	Actions dématérialisées. Les titres sont inscrits en compte auprès d'une SGI agréée par le CREPMF, ou d'une banque teneur de compte et conservateur
Nature des titres	Actions Oragroup, toutes de même catégorie. Droit applicable : Droit togolais
Valeur nominale	1 000 FCFA
Prix de cession	4 100 FCFA par action
Période de souscription	du 29 octobre au 16 novembre 2018
Date de jouissance	01 janvier 2018
Compartiment de cotation des actions :	le 1er Compartiment de la BRVM
Arrangeur et co-chef de file du Syndicat de placement	BICI BOURSE
Co-chef de file du syndicat de placement	SGI Hudson & Cie

RÈGLES DE SOUSCRIPTION ET D'ALLOCATION

Les règles d'allocation suivantes seront appliquées y compris en cas de clôture anticipée.

Ordres de type I : Personnel éligible d'Oragroup SA et des entités mandataires sociaux d'Oragroup et de ses filiales

Le personnel éligible comprend tous les salariés d'Oragroup et de ses entités bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée et ayant validé leur période d'essai au plus tard à la date d'ouverture des souscriptions ainsi que les mandataires sociaux d'Oragroup et de ses filiales.

Souscription des ordres de type I : Les souscriptions se feront exclusivement auprès de la SGI BICI BOURSE.

Nombre d'actions réservées : 694 150 actions.

Allocations des ordres de type I :

Une première allocation sera effectuée sur la base d'une quantité minimum indicative par investisseur, déterminée à partir de la formule suivante :

$$\text{Nombre de titres alloués} = \frac{694\,150}{\text{Nombre de souscripteurs d'ordre de type I au guichet BICI BOURSE}}$$

Le reliquat des actions disponibles à l'issue de la première allocation sera alloué à chaque souscripteur au prorata des quantités souscrites et non encore servies à partir du coefficient multiplicateur déterminé comme suit :

$$\text{Coefficient multiplicateur} = \frac{\text{Nombre d'actions disponibles après la première allocation}}{\text{Nombre total d'actions souscrites restant à servir pour le type d'ordre}}$$

Dans le cas où le nombre des actions allouées ne donnerait pas un nombre entier, ce nombre sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront réaffectés aux souscripteurs de façon discrétionnaire.

Règle de transvasement des ordres de type I :
En cas de sous-souscription, le reliquat des actions non allouées sera affecté aux ordres de type II du guichet BICI BOURSE.

Ordres de type II : Investisseurs, personnes physiques et morales résidant ou non en zone UEMOA sans distinction de nationalité

Nombre d'actions réservées : 13 188 006 actions réparties dans les guichets suivants :

Guichet	Nombre d'actions réservées	Montant indicatif (FCFA)
BICI BOURSE	4 664 326	19 123 732 594
HUDSON & Cie	5 358 476	21 969 753 123
Autres membres du syndicat de placement	3 166 054	12 980 823 883
TOTAL	**13 188 856**	**54 074 309 600**

Les personnes morales ne peuvent souscrire qu'auprès des SGI BICI BOURSE et HUDSON & Cie.
De manière exceptionnelle, la SGI Togo pourra recevoir les souscriptions des personnes morales résidant au Togo.

Allocations des ordres de type II :
Les actions offertes seront allouées par guichet et par type d'ordre selon les règles ci-dessous :
Une première allocation sera effectuée sur la base d'une quantité minimum indicative par investisseur, déterminée à partir de la formule suivante :

$$\text{Nombre de titres alloués} = \frac{\text{Nombre d'actions réservées au guichet}}{\text{Nombre de souscripteurs d'ordre de type II dudit guichet}}$$

Le reliquat des actions disponibles à l'issue de la première allocation sera alloué au prorata des quantités souscrites et non encore servies à partir du coefficient multiplicateur déterminé comme suit :

$$\text{Coefficient multiplicateur} = \frac{\text{Nombre d'actions disponibles après la première allocation}}{\text{Nombre total d'actions souscrites restant à servir aux ordres de type II dudit guichet}}$$

Dans le cas où le nombre des actions allouées ne donnerait pas un nombre entier, ce nombre sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront réaffectés aux souscripteurs de façon discrétionnaire.

Règle de transvasement des ordres de type II :

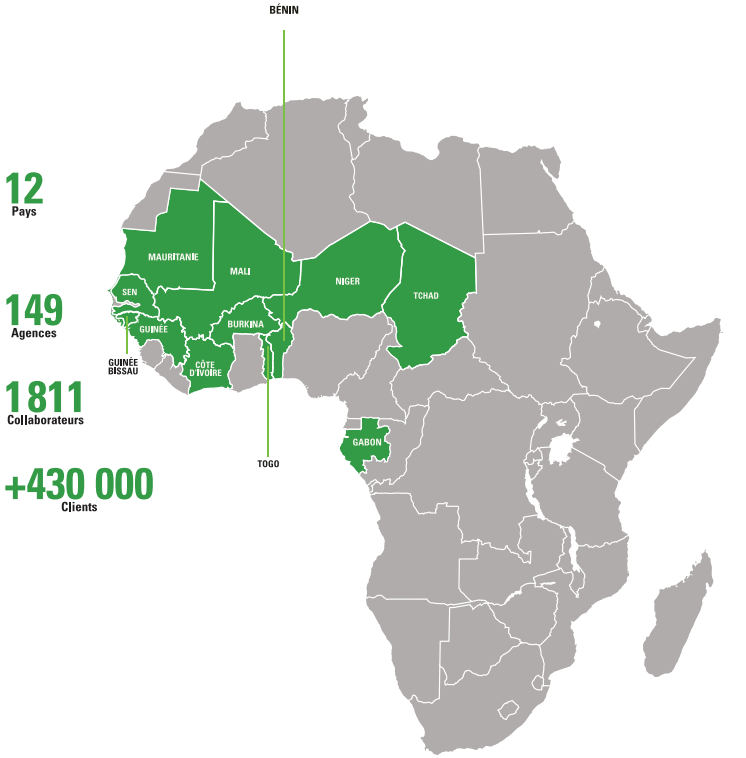
- Guichet BICI BOURSE : en cas de sous-souscription, le reliquat des actions non allouées sera affecté selon les règles suivantes :
  - dans un premier temps au guichet HUDSON & Cie, dans le cas où celui-ci enregistre une sursouscription
  - dans un deuxième temps au guichet des autres membres du syndicat de placement, dans le cas où celui-ci enregistre une sursouscription

- Guichet HUDSON & Cie : en cas de sous-souscription, le reliquat des actions non allouées sera affecté selon les règles suivantes :
  - dans un premier temps au Guichet BICI BOURSE (ordres de type II) dans le cas où celui-ci enregistre une sursouscription
  - dans un deuxième temps au Guichet des autres membres du syndicat de placement dans le cas où celui-ci enregistre une sursouscription

- Guichet des autres membres du syndicat de placement : en cas de sous-souscription, le reliquat des titres non alloués sera affecté à part égale aux ordres de type II des guichets BICI BOURSE et HUDSON & Cie et tiendra compte du niveau de souscription dans chacun de ces guichets. Ainsi, la règle voulant que seul un guichet sursouscrit peut recevoir un transvasement sera appliquée.

Oragroup

Une présence locale au service de la croissance



Siège social
392, rue des Plantains - B.P. 2810 – LOME (TOGO)
Tél. : 00 (228) 22 23 05 80 / Fax : 00 (228) 22 20 48 51
Email : info@orabank.net

Plus de renseignements auprès de(s) SGI(s) de votre pays de résidence ou sur www.orabank.net

Arrangeur-Co-Chef de file
BICI BOURSE
GROUPE BNP PARIBAS

Co-Chef de file
Hudson